

Contrat de Ville de Brignoles



COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE

05/11/2015

Sous la co-présidence de :

PONS Josette
YEDDOU Raymond

Député-Maire de Brignoles, Président de la CCCP
Sous-Préfet circ. Brignoles

Présents :

LASSOUTANIE Chantal	Vice-Présidente du Conseil Départemental du Var
MORIN Jean-Pierre	Président de la MDEF Provence Verte et Mission Locale OHV
MAZZOCCHI Nicolas	Délégué du Préfet
DUNAN Antoine	Directeur de l'Action Culturelle et Politique de la Ville – Ville de Brignoles
BLONDET Christine	Directrice de l'Agence Pôle Emploi de Brignoles
BLUNEAU CERLIER Catherine	DDTM 83 / SHRU
BOUISSET Dominique	DIRECCTE PACA
FAUP Philippe	Délégué Territorial Adjoint - ARS PACA
FIL François	Représentant du Conseil Citoyen
GAZZERA Isabelle	Responsable UTS Provence Verte
GERNI Robert	Chargé de Mission – Inspection Académique du Var
JACQUIN Olivier	OPH Var Habitat
LE GOFF Christelle	Mission Locale Ouest Haut Var
MICHEL Raphaël	Directeur Maison de l'Emploi et de la Formation Provence Verte
ORSOLINI Muriel	CD83 – Responsable Maison de Territoire Provence Verte
PAUL Catherine	Directrice d'agence – CCI du Var
RASAMISON Céline	CAF du Var
REAL Kathleen	Chargée de mission politique de la ville – Ville de Brignoles
SAILLARD Hervé	Chef du service Politique de la Ville – Ville de Brignoles
SCHNEIDER Solange	Chargée de Projets de santé publique - ARS PACA

Excusés :

AURIEL Ivan	Procureur de la République près TGI de Draguignan
FERON Nicolas	Responsable Patrimoine - Logis Familial Varois
FOURNON Pierre	Directeur Général SNI - Nouveau logis provençal
GUINEFOLEAU Remi	Chargé de mission METIS – Conseil Régional PACA
LEYDET Corinne	Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var
RAHAL Yasmina	Responsable de la METIS – Conseil Régional PACA

Introduction :

Lors des propos introductifs de Madame le Député Maire et de Monsieur le Sous-Préfet, il est souligné l'importance du travail partenarial. Il est également relevé le fait que le Contrat de Ville est un outil qu'il s'agit de faire vivre, de réajuster et d'enrichir en permanence.

Contrat de Ville de Brignoles

Premier Contrat de Ville signé dans le Var. Monsieur le Sous-Préfet souligne qu'il apparaît presque plus aisé de réaliser le Contrat de Ville que de le faire Vivre et que tout l'enjeu consiste désormais à donner du contenu aux engagements pris par les partenaires signataires, de sorte de réduire les écarts de développement constatés entre les territoires. Il précise également que le dernier « Conseil National des Villes » a été présidé par le Premier ministre, ce qui traduit le très haut degré de priorité accordé à cette politique publique par le gouvernement.

Première partie : Les quartiers prioritaires politique de la ville

Après la présentation de la géographie prioritaire et du cadre stratégique sur lesquels s'appuie le Contrat de Ville, il est rappelé l'importance de collecter les données statistiques de droit commun afin de cibler les indicateurs et d'évaluer au mieux ce qui est fait.

Deuxième partie : Lecture commune du bilan 2015

La ville précise que la collecte des données de Droit Commun se poursuit. Monsieur le Sous-Préfet rappelle à l'ensemble des partenaires la nécessité de transmettre ces données à l'équipe opérationnelle en vue d'établir un bilan le plus complet et le plus juste possible.

De plus, les actions qui n'auraient pas fait l'objet d'une évaluation ne seront pas étudiées en 2016.

Les observations suivantes restituent l'ensemble des commentaires réalisés par rapport au tableau de synthèse des actions menées en 2015 (document : Bilan d'étape des actions Contrat de Ville) :

Fiche action N°1 : question du Sous-Préfet à propos de l'avancement de la démarche d'un Programme de Réussite Educative dont il souligne la pertinence de ce dispositif pour Brignoles au vu des problématiques scolaires et des résultats éprouvés constatés sur d'autres territoires du département.

- La ville en étudie-t-elle la faisabilité ou en étudie-t-elle la mise en œuvre ? Madame Lassoutanie répond que la Ville a lancé la démarche de PRE, que l'étude d'opportunité est faite et que l'étude de faisabilité est en cours.

Fiche action N°5 : remarque de Monsieur le Sous-Préfet indiquant avoir incité le porteur, Alcool Assistance, à travailler en collaboration et en coordination avec la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile de Bandol. Partenaires œuvrant sur les mêmes thématiques et auprès des mêmes publics.

Madame le Député-Maire demande un complément d'information concernant la situation délicate de ces derniers mois de l'association Alcool Assistance ?

- Monsieur le Sous-Préfet précise que d'après les informations dont il dispose la situation financière s'est stabilisée à ce jour.

Contrat de Ville de Brignoles

Fiche action N°27 : Confirmation de Monsieur Olivier JACQUIN concernant le fait que l'appel d'offre relatif à la rénovation des façades du Vabre a été fructueux et que le prestataire sera prochainement désigné. Il précise également que les combles seront remis en état sur les quartiers Caramy et Vabre.

Fiche action N°30 : Précision sur l'action Construis-Toit formulée par Mesdames ORSOLINI et GAZZERA : il s'agit de 4 places en « file active ».

Fiche action N°32 : Monsieur Raphaël MICHEL précise que 4 jeunes habitants les quartiers prioritaires ont été identifiés sur les 9 accueillis. En 2016, cette proportion sera plus importante. Une précision est apportée par Monsieur Olivier JACQUIN concernant le futur marché attribué pour la rénovation des façades, qui inclura des clauses d'insertion spécifiques aux habitants des quartiers prioritaires.

Fiche action N°35 : Monsieur Raphaël MICHEL précise que cette action sera développée en 2016 dans l'esprit d'aller plus encore au devant des publics. Monsieur Nicolas MAZZOCCHI précise que le poste d'adulte relais facilitera d'autant plus cette démarche (convention Adulte Relais signée le 08 octobre 2015).

NB : Le poste d'adulte relais attribué à l'association Provence Verte Solidarités devrait être fonctionnel courant mars 2016.

Fiche action N°37 : Il est précisé que la plateforme regroupant l'ensemble de l'offre de formation en région PACA, est pilotée par le SPRO (Service Public Régional de l'Orientation).

Fiche action N°38 : S'agissant du Comité des Mutations Economiques trimestriel de la Maison de l'Emploi, il n'y a pas encore eu de création d'un sous-groupe spécifique aux quartiers prioritaires. Celui-ci devra permettre de réaliser une observation précise de l'évolution socio-économique sur les quartiers. La poursuite de cette action en 2016 est conditionnée à l'obtention de données à l'échelle du quartier par les partenaires.

Fiche action N°39 : Concernant l'apprentissage, monsieur Le Sous-Préfet indique, qu'au niveau national, le développement de cette branche est insuffisant alors que les besoins sont réels. Afin d'amplifier cette dynamique localement il précise qu'existe plusieurs dispositifs permettant l'obtention de données d'observation qu'il sera nécessaire de collecter et croiser afin d'établir une photographie du territoire.

Contrat de Ville de Brignoles

Fiche action N°43 : Madame Catherine PAUL précise que les informations fournies concernant les 11 projets de créations et non des créations effectives. Des données vont être fournies concernant l'artisanat rapidement par la Chambre des Métiers et de l'artisanat.

NB : Madame Catherine PAUL demande d'ouvrir l'appel à projets 2016 sur la redynamisation du Centre Ancien.

Le Conseil Citoyen

Monsieur François FIL présente le Conseil Citoyen qu'il anime depuis peu. Il informe l'assemblée qu'un arrêté préfectoral en date du 23 octobre 2015 fixe notamment la composition des deux collèges. Il indique que les conseillers participent actuellement à un cycle de formation afin d'acquérir un socle commun de connaissances relatives à la politique de la ville. Cette formation est assurée par le Centre de Ressources de la Politique de la Ville PACA. M. le Sous-Préfet se félicite de cette démarche et confirme l'importance de bien associer les citoyens au contrat de ville, de sorte que ces derniers soient acteurs du changement et force de proposition. Il indique que pour la première fois le Conseil National des Villes a intégré des conseils citoyens.

D'une manière générale, Madame le Député-Maire et Monsieur le Sous-Préfet relèvent que les actions engagées en 2015 respectent le cadre du Contrat de Ville. Il s'agira néanmoins que l'ensemble des partenaires poursuivent leurs efforts dans la transmission de données, afin de réaliser une évaluation annuelle fine et de mesurer précisément l'impact de la Politique de la Ville sur les quartiers.

Intervention des acteurs de l'emploi :

Madame Christine BLONDET présente l'action du « Club Ambition » qui concerne les publics demandeurs d'emploi. Il s'agit d'accompagner de manière renforcée 15 à 20 demandeurs en « file active » (concomitamment). Ce dispositif présente généralement 80 à 83% de sortie positives (retour à l'emploi). Ce dispositif nécessite la mobilisation d'un ETP dédié spécifiquement au suivi des bénéficiaires.

Madame Dominique BOUISSET présente la « Garantie Jeunes » qui consiste en un accompagnement renforcé des jeunes par les Missions Locales sur un an. Dès 2016, la DIRECCTE prévoit l'entrée de 440 jeunes dans ce dispositif se déroulant sur 6 semaines en groupe, suivies d'une mise en situation professionnelle. Cette action est cumulable avec des revenus jusqu'à 300€ mensuels. La mobilisation des crédits du Fond Social Européen est possible.

En 2016, un avenant au Contrat de Ville sera rédigé afin notamment de transformer le 4^{ème} pilier, Citoyenneté et Valeurs de la République, en axe transversal.

Pièces jointes :

- Présentation support du Comité de Pilotage
- Appel à projets 2016
- Tableau synthétique des fiches actions 2015